

RAPPORT ANNUEL 2007

L'engagement de tous les acteurs a permis de conclure avec succès le premier exercice de l'Académie suisse de musique et de pédagogie musicale ASMP. Les efforts se sont surtout concentrés sur l'avenir de l'ASMP en tant que haute école de musique reconnue par la Confédération. Parallèlement, nous nous sommes attachés à développer encore davantage le haut niveau de qualité de la formation. L'ASMP a également assumé ses responsabilités sur le plan financier et est parvenue, grâce à une utilisation très parcimonieuse des ressources et à beaucoup de travail bénévole, à dégager un petit excédent de 5'000 francs environ. Cette argent sera à disposition en 2008 pour poursuivre le remaniement des filières d'études et les nombreuses tâches de préparation de la Haute école de musique ASMP.

Les étudiantes et étudiants de l'ASMP et leurs besoins

L'ASMP doit mettre les étudiants au cœur de ses préoccupations. A l'occasion d'une enquête élargie, ceux-ci ont été interrogés en automne 2007 sur leurs conditions de vie, leur formation préalable, leurs objectifs et leur satisfaction par rapport aux études SSPM/ASMP. Les résultats détaillés peuvent être consultés sur www.samp-asmp.ch. En résumé, on retiendra que les étudiants accordent une grande importance à la flexibilité des études dans l'espace et dans le temps, et qu'ils aspirent vivement à un diplôme reconnu par la Confédération. Les points négatifs relevés touchent à la communication lacunaire de l'ASMP ainsi qu'aux possibilités de contacts insuffisantes et au manque d'infrastructure. Les responsables de l'ASMP prennent ces trois points très au sérieux et s'efforcent d'apporter des améliorations.

L'ouverture en octobre et en décembre 2007 des centres de musique et de pédagogie musicale à Vevey-Montreux et à Aarau marque un premier pas vers une amélioration des possibilités de contacts. Ces centres faciliteront également les échanges entre la SSPM et l'ASMP: ils proposeront en effet des cours correspondants, seront ouverts aux initiatives des membres de la SSPM et des professeurs accrédités, et serviront de lieu de rencontre. L'inauguration des centres au Tessin et dans la région de Zürich-Ostschweiz est prévue en 2009.

Parallèlement à l'amélioration de l'infrastructure concrète, tous les préparatifs pour la nouvelle présentation visuelle de l'ASMP et pour la gestion du site www.samp-asmp.ch ont été achevés en 2007. On trouvera sur le site des informations régulièrement mises à jour sur l'avancement du projet de Haute école de musique ASMP.

L'objectif de la Haute école de musique ASMP – coopération avec la Haute école spécialisée Kalaidos

Le désir des étudiants d'obtenir un diplôme reconnu par la Confédération correspond à l'objectif stratégique du conseil de fondation de l'ASMP. C'est pourquoi des négociations approfondies ont été menées à plusieurs niveaux en 2007 avec la seule Haute école spécialisée privée reconnue par la Confédération, Kalaidos (www.kalaidos.ch). Un contrat est déjà prêt pour signature, mais certaines annexes doivent encore être élaborées de façon détaillée. La fondation commune de la Haute école de musique ASMP est prévue pour le 1.1.2009 (sous la forme d'une société anonyme à but non lucratif dont la Fondation ASMP détiendra 60 % des actions). Cette Haute école de musique ASMP sera rattachée au nouveau Département Musique de la Haute école spécialisée Kalaidos. Actuellement, cette dernière est spécialisée dans les domaines de l'économie et de la santé, et par chance, ses responsables manifestent beaucoup d'enthousiasme pour la musique et la pédagogie musicale.

Conditions requises pour la fondation de la Haute école de musique au 1.1.2009

Les négociations, analyses internes, séances et discussions intensives menées en 2007 ont permis de clarifier en grande partie les conditions requises pour fonder avec succès la Haute école de musique ASMP au 1.1.2009:

Finances: une estimation prudente du budget a montré que des ressources financières de l'ordre de 500'000 francs par année étaient nécessaires pour assurer le fonctionnement à long terme de la Haute école de musique ASMP. L'acquisition de ces moyens est la tâche prioritaire que le conseil de fondation s'est assignée pour 2008. Les préparatifs ont débuté en 2007 avec l'élaboration de la stratégie de financement et des dossiers d'information et de demande. De premières fondations ont été contactées pour des demandes de soutien. Une aide de départ de 100 000 francs par année octroyée par la ville d'Aarau pour les années 2007 à 2009 constitue le fondement provisoire qui nous permet de poursuivre nos plans ambitieux.

Contenu – enseignement: La révision de tous les règlements a été une priorité en 2007. Le nouveau règlement d'accréditation se rapproche d'une procédure d'engagement dans des hautes écoles de musique de Suisse. Il pourra entrer en vigueur en 2008. Le profil de compétences et le règlement des études de base en musique classique (à l'avenir: filière de bachelor) ont été élaborés par différentes sous-commissions de la commission pour la formation professionnelle et seront finalisés en 2008. Tous les groupes spécialisés, représentés par un délégué au sein de la commission pour la formation professionnelle, ont accompli un travail considérable pour remanier les vade-mecum et les exigences spécifiques aux instruments. Le groupe spécialisé jazz & musiques actuelles s'est attelé à l'élaboration du règlement des études de base dans ce domaine.

Contenu – formation continue, prestations de services, recherche & développement: la commission de la formation continue s'est reformée en 2007. Les directeurs des centres y sont désormais représentés, de sorte qu'elle repose sur une assise plus large et peut assurer la coordination interne des activités de formation continue. Par ailleurs, avec le soutien du fond de la loterie du canton d'Argovie et en étroite partenariat avec la Zürcher Hochschule der Künste ZHdK, des études postgrade *Master of Advanced Studies* ont été développées dans le domaine de la médiation musicale (« Musikvermittlung/Konzertpädagogik»). Ce cursus et sa conception sont placés sous la direction de Regula Stibi. Le lancement est prévu en automne 2008. On a entrepris de préparer une offre de prestations de services qui sera proposée par les centres de musique et de pédagogie musicale, et les modalités concernant le secteur recherche & développement ont été réglées avec la Haute école spécialisée Kalaidos. La coordination et l'accompagnement méthodologique des activités de recherche de cette dernière sont centralisés à l'institut « Kalaidos Research ».

Nouveaux visages et départs

Regula Stibi et Lorris Sevhonkian ont été nommés à mi-2007 à la direction des centres de musique et de pédagogie musicale d'Aarau et de Vevey-Montreux-Riviera. Avec beaucoup d'engagement, ils ont déjà commencé à donner un profil individuel aux deux centres et à y proposer un passionnant programme de cours et de manifestations.

Markus Barth travaille depuis le mois de juillet 2007 comme secrétaire des étudiants de l'ASMP. Ursula Bally-Fahr a malheureusement dû remettre son mandat, car la charge de travail liée aux nouvelles structures excédait largement le taux d'occupation souhaité et convenu. Qu'Ursula Bally-Fahr soit cordialement remerciée ici pour avoir su conduire de main de maître le secrétariat des étudiants durant les tumultueuses années 2006/2007. Markus Barth s'est déjà bien familiarisé avec sa nouvelle tâche et a poursuivi avec succès le processus de professionnalisation du secrétariat mis en route par Ursula Bally-Fahr.

Après avoir assumé en février 2007 divers mandats pour la direction de l'Académie et du conseil de fondation, Liliane Keller a été engagée en août à 50 % comme directrice du secrétariat de l'Académie. Grâce à ses bonnes connaissances en gestion culturelle et à ses multiples compétences, elle a été, en particulier durant le deuxième semestre très tourmenté, un précieux

pilier notamment pour les questions de financement et pour la préparation du transfert de la comptabilité au « WE'G Weiterbildungszentrum für Gesundheitsberufe » à Aarau.

La mise au concours des directions des examens dans le domaine classique a débouché sur l'élection de Monique Buunk (Suisse romande & Tessin, qui était déjà en place) et de Xavier Pfarrer (Suisse allemande, nouveau). Ce dernier a succédé à Rita Wolfensberger et Werner Misteli, qui ont encore dirigé une partie des examens en automne et facilité ainsi une transition en douceur et la mise au courant de Xavier Pfarrer. Rita Wolfensberger et Werner Misteli ont assuré pendant de longues années avec beaucoup de mérite la direction des examens et ont largement contribué à promouvoir la qualité et l'image des examens et des diplômes SSPM. Qu'ils soient cordialement remerciés ici pour leurs bons et loyaux services. L'ASMP s'attache à renforcer la fonction de direction des examens en la concentrant désormais sur deux personnes pour toute la Suisse.

Comme mentionné ci-dessus, les secteurs de la comptabilité, des ressources humaines et du controlling seront confiés au 1.1.08 à la WE'G. Cette institution abrite également le Département Santé de la Haute école spécialisée Kalaidos. La SSPM pourra ainsi profiter d'un savoir-faire étendu. S'appuyant sur son expérience inestimable et sur ses connaissances pointues du système complexe de la formation professionnelle SSPM, Kurt Schärer a encore veillé en 2007 au bon fonctionnement de la comptabilité, élément vital pour l'ASMP. Il assume également la responsabilité du bouclage des comptes 2007. A lui aussi, nous exprimons nos chaleureux remerciements.

Conseil de fondation et direction de l'Académie

A travers d'innombrables séances, discussions, entretiens téléphoniques et échanges de lettres et d'e-mails avec tous les acteurs des commissions, des groupes de travail et du comité du corps enseignant ainsi qu'avec de nombreuses autres personnes, le conseil de fondation et la direction de l'Académie ont tout mis en œuvre en 2007 pour donner à notre ambitieux projet « Haute école de musique ASMP » une bonne base à tous points de vue. Le conseil de fondation enregistre à regret le départ pour des raisons de temps de la représentante du corps enseignant, Sibylle Tschopp. Grâce à ses connaissances approfondies, elle s'est beaucoup engagée pour l'ASMP en général et le fonctionnement des études en particulier, sans jamais perdre de vue les intérêts de l'institution et les préoccupations des enseignants. Nous la remercions cordialement pour tout le travail accompli. L'élection de remplacement aura lieu lors de l'assemblée du corps enseignant de 2008.

Que toutes les personnes impliquées dans ce projet soient à nouveau cordialement remerciées pour leur collaboration intensive et fructueuse. La nouvelle année s'annonce tout aussi riche en défis que celle qui vient de s'écouler. Le financement figurera au centre de nos préoccupations.

Valentin Gloor, directeur de l'Académie, 1.3.2008